

Compte-rendu du CTR SCA du 9 juillet 2020

VIVE LA TRANSFORMATION ! A BAS LA RAISON !

Notre déclaration liminaire a rappelé des points abordés par la CGT lors du précédent CTR. Elle a également fait état de nouvelles préoccupations. Les réponses apportées par le directeur central sont, de notre point de vue, loin d'être satisfaisantes.

Ainsi, la DCSCA n'est en rien choquée **de voir des AMR se tenir avant les CLR**, alors même que la CLR sert à faire un point exhaustif sur une opération de restructuration et ainsi officialiser l'étendue des droits des agents concernés.

La CGT continue à conseiller aux agents de ne pas assister à des AMR dans de telles conditions.

Les équipes de désinfection composées de « volontaires » ne choquent pas non plus. D'ailleurs, une note du 1^{er} juillet fixe les conditions d'emploi des dites équipes et nous transporte en pleine abstraction. Ainsi, d'après cette note, ces équipes ne doivent être employées que dans le cadre d'un « *risque infectieux modéré* » et d'ailleurs « *ne nécessitent pas de compétences particulières* » car leur contexte d'emploi ne présente « *pas de complexité ou sensibilité particulière* ». Elles interviennent pourtant dans « *des locaux potentiellement contaminés au COVID 19 (risques modérés)* ».

Le directeur central nous précise qu'il n'y a pas de volontaires civils, que personne n'a été forcé et que des militaires ont été désignés.

Personne donc n'a été forcé, sauf des collègues militaires qui, c'est bien connu, du fait de leur statut ne peuvent être contaminés et ne sont pas contagieux. Aucun risque donc lorsqu'ils retournent à poste dans leur service.

Notons au passage que la DCSCA abrite en son sein des futurs prix Nobel de médecine puisqu'elle vient de découvrir la notion de « risques modérés », plusieurs fois citées dans la note et nous explique que des locaux potentiellement contaminés ne présentent qu'un « risque modéré ». On tombe des nues devant de telles affirmations au moment où l'épidémie reprend sur le territoire et où les conditions de protection se durcissent.

La CGT dénonce vigoureusement cette opération purement et simplement inconséquente qui ne s'appuie sur aucune donnée scientifique s'agissant d'une maladie que les plus grands spécialistes continuent de découvrir. Le pari de la DCSCA est plus que risqué et est symptomatique du peu de considération portée à la santé de chacun, civil ou militaire.

Enfin, dans le cadre de **la dissolution du SPAC**, le directeur central nous a confirmé que la fonction reprographie fera l'objet d'une analyse fonctionnelle du fait de l'existence de plusieurs centres. Il dit parfaitement assumer cette démarche et même s'il se défend de toute « *mauvaise intention* » sur le pôle graphique de Tulle, il est légitime de craindre que cette analyse fonctionnelle ne donne lieu à des suppressions de postes. La fonction transports fera également l'objet d'une réflexion sur son optimisation.

Enfin sur les enseignements de la crise, le directeur central rappelle que le service n'est pas un service tertiaire et que **le télétravail sera donc limité.**

La question de la transformation du service a continué à occuper une partie du CTR et on voit bien que le risque viral n'est pas un élément susceptible de ralentir ou amender quelque peu une restructuration du SCA qui n'en finit plus. La question centrale des effectifs est donc toujours prise sous le prisme du redéploiement et aucun déplaçonnement n'est envisageable. Cet axe stratégique, combiné à la récupération des missions du SPAC confirme bien que l'opération donnera lieu à suppression de postes. Des missions plus étendues vont donc de pair avec un maintien draconien des plafonds d'emploi : une charge de travail accrue se profile et on a du mal à voir se concrétiser l'incantation des gains de productivité tant cités par la direction centrale et censés soulager les agents.

La CGT continue à revendiquer des créations de postes. La charge devient de plus en plus lourde et certains services peinent quotidiennement. Cette déconnexion de la réalité des conditions de travail se paie en risque pour la santé physique et psychologique des agents du SCA.

En conclusion, ce CTR confirme l'esquisse de la crise : priorité à la conduite de la transformation, la santé des agents, avec ou sans COVID, passe après.

Le versement de la « prime COVID » à 339 agents civils (45 A, 118 B, 125 C, 51 OE) fait bien office de cache-misère.

Vos élus CGT : Frédéric MATHIEU (PFC-Ouest), Franck CARRIERES (ELOCA Roanne)

Déclaration liminaire CTR SCA du 9 juillet 2020

Monsieur le directeur,

Lors du dernier CTR du 13 mai nous vous avons interrogé sur un certain nombre de points dont quelques-uns et pas des moindres, n'ont toujours pas reçu de réponse. Presque deux mois après cette séance : rien.

Nous osons espérer que ce mutisme est le fruit d'une recherche précise et détaillée de la part de vos services. Il serait particulièrement incongru de n'obtenir aujourd'hui que des éléments de langage convenus sur des questions aussi lourdes que la santé au travail ; questions basées, au demeurant, sur des remontées concrètes de terrain.

Entre le 13 mai et ce 9 juillet, le dialogue a été tenu. Les bilatérales promises n'ont pas eu lieu et ce sont transformées en la possibilité de contacter votre adjoint en charge de la RH.

La crise que nous traversons est lourde d'enseignements décidément.

Les chargés et responsables de prévention dont la chaîne est en cours de réorganisation se sont imposés comme des acteurs majeurs et indispensables. Ils le sont déjà dans la normalité du quotidien ; l'épisode COVID 19 est une nouvelle démonstration de la nécessité d'une expertise en la matière placée au plus près des directeurs d'établissements. Ceci n'enlève rien à une logique de coordination zonale de la prévention. La démonstration est simplement faite de la nécessité d'un couplage des deux niveaux d'intervention pour assurer le meilleur maillage possible.

Autre enseignement de cette crise : la grande facilité avec laquelle le SCA, ici ou là, s'assoit sur les droits des agents. Ainsi, nous vous avons prévenus lors du dernier CTR que votre volonté d'aller vite et de boucler avant l'été, nonobstant le temps perdu lors du confinement, les problématiques d'agents restructurés allaient nuire aux agents concernés.

Voilà qu'au sein d'un GSBdD, nous avons ainsi découvert que des AMR se tenaient avant la CLR. Nous vous avons alerté. Vous avez couvert cette violation du PAR. La justification de la direction centrale ? Les agents concernés étaient volontaires.

Croit-on vraiment à la fable du volontariat en la matière ? Dans un contexte de restructuration, alors que la question du reclassement est cruciale tant pour la carrière que pour la vie personnelle, il n'y a pas de volontariat. Il y a juste la pression de l'environnement qui fait que lorsque le supérieur hiérarchique propose à un agent de passer en AMR, même hors des clous, celui-ci accepte car il n'a finalement pas le choix, trop inquiet de manquer un train qui ne repassera pas.

Quelle est la suite ? Le moment où vous allez agiter ce fantasme du volontariat concernant la santé au travail est-il arrivé ? L'épisode déplorable des équipes de désinfection nous le fait craindre légitimement.

Il n'y a pas de volontariat dans le monde du travail. Il y a par contre un ordre public social qui induit que l'administration doit respecter les droits de ses agents et que nul ne peut consentir à la restriction de ses propres droits. Nous ne sommes pas ici dans une relation de gré à gré mais dans le cadre de règles qui s'imposent à tous, sans exception aucune. Les entorses que vous provoquez créent des précédents desquels des situations particulièrement difficiles finiront bien par émerger.

Aller vite ne peut être d'ailleurs un leitmotiv. Ainsi en est-il du pôle graphique de Tulle qui quitte le SPAC pour rejoindre le SCA. Sur place, nos collègues déplorent ne plus avoir de correspondant RH, bientôt plus

de chargé de prévention, des demandes de formations au point mort, une charge de travail en hausse exponentielle et pas de recrutement.

Que fait le SCA ? Il exhorte ces mêmes agents à signer prestement des récépissés de fiches de postes dont les principaux concernés se plaignent qu'elles sont d'ailleurs erronées.

Il y aurait pourtant urgence à traiter les problèmes précités avant de remplir des checklists administratives.

Parallèlement, la constitution d'un grand pôle graphique sous l'égide du SCA inquiète nos collègues de l'EDIACA de Saint Etienne qui ne savent quel va être l'avenir de leur mission d'impression.

Vous l'avez compris, nous entendons aborder des problèmes concrets et avoir des réponses tout aussi concrètes. Le temps est passé des éléments de langage et des CTR qui se ressemblent où les mêmes informations sur la transformation du service nous sont présentées à quelques variations chiffrées près.

Pour la CGT, notre ordre du jour est celui des situations réelles de travail.